



Ravenne - Chapelle Archiépiscopale (V-VIe s.) - Sainte Felicité

Quelques articles parus dans le *Bulletin Européen* en 1963

- Edward BEDDINGTON-BEHRENS- *Une nouvelle tâche nous attend* . . . N° 4
- Sénateur GIUSEPPE CARON - *...Comment informer l'Europe des problèmes du Marché Commun* . . . N° 5
- Giorgio DEL VECCHIO - *Dante et les semeurs de discorde* . . N° 3
- *Le problème de la paix et de la guerre à l'époque moderne* N° 4-5
- *L'évolution de l'hospitalité* N° 11 - 12
- A. GINI - *Florence sans son Université Européenne?* N° 6/7
Le « Père de l'Europe » n'est plus . .. N° 10
- *Communauté européenne et communauté atlantique* N° 12
- A. GINI jr. - *Nationalisme européen* N° 3
- J. N. MANZATTI - *La musique en Europe: Georges Georgesco et l'orchestre philharmonique de Bucarest* N° 8/9
- Stanislav KOUTNIK - *Une semaine historique en Tchécoslovaquie - (La crise de Cuba)* N° 3
- Peter RATAZZI - *Pour une Europe forte et libre* N° 1/2
- R. - *L'héritage de Kennedy* N° 12
- Y. ROSSIGNON - *Sa Sainteté Jean XXIII le bon pasteur* N° 6/7
- Lucien de SAINTE LORETTE - *De Gaulle et l'Europe* N° 5
- VILLIERS - *Charles de Gaulle, la « lourde croix » de l'Angleterre* N° 4



ENGLISH SUPPLEMENT OF THE REVIEW "BULLETIN EUROPEEN"

ALBANIA

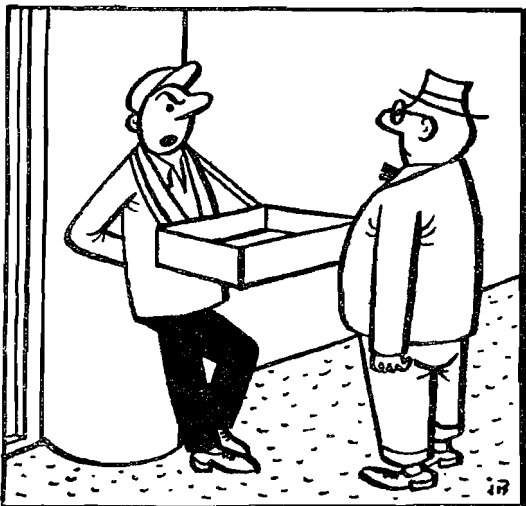
EDUCATIONAL SYSTEM

REVAMPED

September 1 was the target date for implementation of the law passed on June 12, calling for the reorganization of Albania's educational system. This major reform, the most important of its kind since 1946, is designed to bring about a closer relation between « the educated person and the productive work of the new generation ». (Ylli [Tirana], May 1963.) Thus it reflects the current emphasis on « polytechnical training » in other communist countries. It also calls for the education of the new generation in the spirit of « socialist patriotism and proletarian internationalism. »

In the field of education, official statistics indicate that Albania has made great strides during the eighteen years of communist rule. From a total of 56,000 in 1938, student enrollment increased to 178,000 in 1950, 311,000 in 1960, and is expected to reach 400,000 during the current academic year. Based on these figures, one out of every 4.6 persons in the country will attend school.

To date, the Albanian pupil has received a general type of education with very little of a polytechnical or practical nature. As of September 1, the polytechnical, practical and professional are to receive equal emphasis with general education. « Tomorrow, the student will command a wider and more profound knowledge of a large number of subjects (language, history, geogra-



"Sold out; come back Tuesday."

Rohac (Bratislava)

phy, mathematics, physics, biology, chemistry, etc.) At the same time, he will acquire a polytechnical education, i.e., he will master the basics of production, he will learn to build and operate machines, and he will become a capable and efficient tool and equipment operator. In other words, he will master the education of work. . . . The reorganization of the school also requires the general cultivation of the student. Therefore, hand in hand with the theoretical, polytechnical and work education, he will participate in a program of physical and esthetic education ».

Whereas Albania's educational program has hitherto meant seven years of compulsory schooling, the new plan calls for an eight-year mandatory education. The student will

have many fields from which to choose, but his selection « must necessarily conform to the needs and economy for trained personnel ». Following the mandatory eight-year period, the student may continue with the secondary phase of three or four years. During this phase, he will work in production, in enterprise, on experimental farms, or in collectives. If he does not continue, he has the choice of going to a vocational school which will qualify him as a worker. Those who do complete the twelve-year program may go to the universities or other institutes of higher learning, or they may go to work, as each diploma is accompanied with a certificate qualifying the holder as a worker.



This member of the Institute of History of the Slovak Academy of Sciences has just received a phone call: "In evaluating the Slovak Uprising you can now stick to the historical facts." Rohac (Bratislava)

EAST GERMANY

NEW VIEWS ON UNIFICATION

Leading party members—including ailing Premier Otto Grotewohl—took to the hustings in the weeks before the October 20 election to give glowing accounts of economic progress to their constituents, who uniformly renominated them for seats in the People's Chamber. First Secretary Ulbricht, wearing his hat as Chairman of the State Council—the executive body of the People's Chamber—addressed 4,000 voters in Leipzig, scene of the annual trade fair.

Ulbricht, after endorsing current Soviet policies, went on to describe a modified version of the familiar East German plan for unification of the two German states. He prefaced his remarks by noting that the general policy of peaceful coexistence would lengthen the «period of transition from capitalism to communism on a world scale» to a period of decades. Similarly, he added,

the «road toward overcoming partition is obviously long».

Ulbricht recommended the confederation of the separate states (an old idea) and special recognition for the status of West Berlin (a new idea). «In addition to this, we have suggested to West Germany the formation of a number of common commissions which can be of very great importance for the future solution. These commissions would prepare cooperation within the framework of a German confederation. I would like to underline again today we are still willing to negotiate; that the two German Governments and the West Berlin Senate set up a common cultural commission to make suggestions on the cultural cooperation of both German states, the special territory of West Berlin, and their citizens.» (East Berlin Radio.)

Ulbricht added that he also favored common commissions to discuss problems of public education, law, transportation, and economic, scientific and technical cooperation.

As evidence that East Germany ap-

proached the negotiating table on the same economic level as its Western counterpart, the official election appeal of the National Council of the National Front described the achievements in East Germany as the «true German miracle», and East Berlin's Mayor, speaking before the National Front Committee of that city, gave statistics concerning industry in the city:

For the first time, Berlin industrial production surpassed the five billion deutsche marks level in 1962, and compared with 1958 it increased 131.5 percent. During the first six months of 1963, we surpassed the entire production of 1952 with an output of 2.6 billion deutsche marks, despite many backlogs. We are now producing in six months as much as we did during the 12 months of 1952. (East Berlin Radio.)

LEIPZIG—AND THEN THE WEST

The 1963 Leipzig Fall Trade Fair was seen by Gerhard Weiss, deputy minister for foreign and inter-German trade, as an indication that East German traders were ready to increase foreign trade contacts, particularly in the West. Weiss said that East Germany planned to reach a goal of 700 million deutsche marks in export-import volume with the West during 1963, and cited the fact that East German foreign trade during the first half of the year had exceeded the 1962 level by 13 percent. Exports to the COMECON countries increased 19 percent, and to the non-communist bloc by 9 percent. (Neues Deutschland.)

The ubiquitous First Secretary Ulbricht toured the Fair grounds on September 5, joking à la Khrushchev with the exhibitors and testing the items on display in the household appliance section. Generally he found the gadgets agreeable, but apparently drew the line at a chair of modern design which elicited the comment: «If the chairs give people a pain in the back, they are not comfortable. I suggest that the designers sit down on these chairs, please.» (Neues Deutschland.)

POWER PRODUCTION UP

The GDR, which invested 5 billion deutsche marks in the electric power industry over the past four years, is now the seventh nation in power pro-

duction in Europe and leads West Germany, according to data published in Neues Deutschland on August 15. In 1962 overall output totaled 45 billion kilowatt-hours, putting East Germany among the ten leading nations of the world in power production.

Despite this record, Neues Deutschland found areas of inefficiency, evidenced by the fact that 3,950 kilocalories were required to generate one kilowatt-hour of electricity. « The reasons are the obsolescence of certain power stations and the fact that certain new stations do not measure up to the highest technical level. »

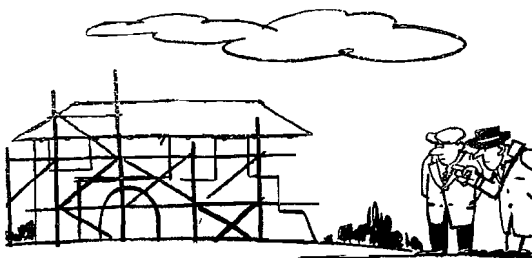
MORE MISSING STATISTICS

Statistische Praxis, the monthly journal of the East German Statistical Office, omitted its four-page section containing current economic information during June, July and August. The statistical section usually contains the latest data on 150 major items, including industrial and farm production, trade, transport and population. This information has been omitted only once before during the publication's 17-year history. The September 1962 issue dropped the section, but it was resumed in October.

ROMANIA

BUCHAREST STRESSES INDEPENDENCE

The anniversary of Romanian's overthrow of the Antonescu dictatorship in 1944 was celebrated this year with unusual gusto. Speeches and editorials emphasized the country's industrial progress—a focus of recent controversy with other Soviet-bloc countries—and stressed the thesis that « the military overthrow of August 1944 was initiated, organized and carried out by the Romanian Communist Party ». (Radio Bucharest). While the speakers and writers supported Moscow's position in the Sino-Soviet conflict, they did so in the mildest possible manner and refrained from any explicit mention of China.



“The house will be ready this fall.” “You began it four years ago.” “Beginning is always the hardest.”
Urzica (Bucharest)

The main speech was given at a meeting on August 22 by Nicolae Ceausescu, a secretary of the party Central Committee. He attacked the Chinese, without naming them, for their « unfounded accusations and invective » over the test-ban treaty, and said that no party had the right « to interfere in the internal affairs of other parties and to cast all kinds of epithets at another party or its leadership. »

Even less explicit were the comments of Politburo-member Chivu Stoica in an article that appeared in Moscow's Pravda on August 23. Stoica said only that the Romanian communists were fully resolved to contribute to the unity of the socialist camp « through principled and comradely discussions of the divergence in views between fraternal parties, thus eliminating the existing differences on the basis of decisions jointly adopted at the 1957 and 1960 Moscow conferences. »

Both Ceausescu and Stoica dwelt upon Romania's recent economic accomplishments. In Ceausescu's words:

In 1963 overall industrial production will be about 7.4 times that of 1938. The basic branches of heavy industry have been developed particularly powerfully. Production by the electric and thermal power industry will be 18 times as great, machinery production 17 times, ferrous metallurgy 10 times, and the chemical industry more than 23 times as great as in 1938. . . .

The correctness of this policy applied perseveringly is proved by the results achieved in the development of the machinery industry, which is now producing machine tools, equip-

ment for the oil, mining and chemical industries, tractors and agricultural machines, trucks, diesel-electric locomotives, complete technological installations and many other products of ever higher technical standards.

As for the events of 1944, both Ceausescu and Stoica emphasized that it was the Romanian Communist Party which had « initiated, organized and led the armed insurrection » against the Antonescu regime. They gave only brief mention to the role of « the glorious Red Army. »

« IN PLAIN ROMANIAN »

A public disagreement along similar lines was aired by a new Romanian periodical Viata Economica [Economic Life]. It contained an article attacking statements that had been published in the economic review of the East German Academy of Sciences, Wirtschaftswissenschaft, which had criticized the Romanians—without naming them—for their economic flirtation with the West. It had alluded to « comrades who think that the capitalists can do everything better, and therefore buy goods from them which they could have obtained more easily within COMECON. »

The Romanian article replied indignantly that the East German author believed that « certain small socialist countries » should give up active industrialization in favor of more passive pursuits, particularly agriculture. « In plain Romanian, the article in question boils down to the thesis that some socialist countries should give up the idea of industrialization altogether. »

KALEIDOSCOPE

BULGARIA

CRITICIZING THE PLAN LAGGARDS

The Council of Ministers issued sharp warnings in August to department chiefs responsible for sectors of the economy which failed to fulfill plan requirements in the first half of the year. Citing names, the Council of Ministers « draws to the attention of and warns Comrades Konstantin Popov, Chairman of the Committee for Power and Fuels; Georgi Pavlov, Chairman of the Committee for Chemistry and Metallurgy; Marin Grashnov, Minister of Construction; and Mariy Ivanov, Chairman of the Committee for Machine Building, that in the departments they guide there exists a serious underfulfillment of certain basic indexes of the plan. »

Among the factors responsible for the slowdown, the Council cited failure to complete assigned tasks, management shortcomings, lax labor discipline, and wage payments in certain industries which exceeded the growth of productivity, a situation « which cannot be tolerated in our country ». The Ministerial Council set the following goal for the managers: « By the end of the third quarter all lagging industries must insure a fulfillment of the plan for labor productivity in which the rise in labor productivity will exceed the rise in average wages. For this purpose, it is necessary to examine the results of the economic activities of all lagging enterprises and hold their managers responsible. » (Rabotnichesko Delo [Sofia], August 15.)



Coming from a far off country, this marvellous drawing, in charcoal, of Constantin Brancusi, the Romanian sculptor, passed thru Rome on its way to the U.S.A.

INDUSTRIAL EXHIBIT IN MOSCOW

First Secretary Zhivkov opened the Bulgarian exhibition in Moscow, « Bulgaria Builds Socialism, » on August 15 with the « most cordial greetings to the remarkable Marxist-Leninist, great peacemaker, the greatest friend of the Bulgarian people, our comrade and brother Nikita Sergeevich Khrushchev, wishing him from all my heart and soul long years of life, good health, and inexhaustible energy in his noble work

and struggle for the cause of peace and understanding among nations and for the cause of socialism. »

The Bulgarian communist leader went on to add that, without Soviet aid, the exhibition, the largest ever assembled for showing abroad, would hardly have been possible. Zhivkov noted that 120 industrial enterprises had been constructed with Soviet assistance, not to speak of 50,000 tractors, 10,000 combines, 14,000 cars and thousands of other

machines which were working the Bulgarian farms. Moreover, 53 percent of Bulgaria's foreign trade was with the USSR and still rising, the exchange of goods between the two countries having increased 20 percent in 1962.

Cocking an eye at COMECON Zhivkov stressed the view that the country was now permanently committed to industrialization, and that Bulgaria could no longer be considered an agrarian country.

L'héritage de Kennedy

A la suite de la mort tragique du Président des Etats-Unis d'Amérique, John Fitzgerald Kennedy (le 22 novembre à Dallas) la direction de la politique américaine est passée, en vertu de la Constitution, à Lyndon Johnson qui avait été élu vice-président en 1960. On peut affirmer qu'il suivra les directives générales de la politique kennedienne. Mais les pouvoirs de la suprême magistrature sont si vastes que chaque président imprime nécessairement son style personnel à l'activité gouvernementale. Ceci sera d'autant plus vrai pour Johnson qui, durant la seconde administration Eisenhower exerça, comme « leader » de la majorité, au Sénat, une influence sensible sur la direction des affaires publiques et a déjà derrière lui une longue expérience politique.

* * *

Passés les premiers moments de désarroi et d'indignation qui ont bouleversé tout le monde civilisé — les pays communistes exceptés, — on peut considérer avec plus d'objectivité la complexe et intéressante personnalité du Président disparu.

L'une des caractéristiques de son activité politique a été sa capacité de s'engager à fond dans la lutte, aussi incertaines que pouvaient paraître les possibilités de succès.

Son attitude à propos de Cuba — par exemple — est un point typique et lumineux de sa brève carrière présidentielle. Ce qui est arrivé par la suite — la sournoise et habile intervention de Khrouchtchev qui se flatte de transformer en succès jusqu'aux plus éclatantes défaites — n'a pu mettre dans l'ombre l'énergie et la dignité d'attitude de Kennedy et de tout le peuple américain en cette occasion. En remontant le cours de la vie du jeune Président (il était né le 19 mai 1917), en évoquant son élection à la Présidence, il faut souligner que cette élection a marqué une date importante dans l'évolution de la société américaine. Elle confirme que les minorités d'origine européenne se sont désormais complètement amalgamées avec le noyau originaire de la nation.



A ce point de vue l'élection de Kennedy est aussi significative que celle d'Andrew Jackson, en 1828, laquelle marquait la fin de la prédominance des « dynasties » de la Virginie et du Massachusetts et l'arrivée, sur la scène politique, des forces neuves qui s'étaient formées dans l'expansion vers l'Occident.

D'un autre côté, la politique de la « Nouvelle frontière » n'était certes pas un programme destiné à opérer des transformations aussi profondes des structures sociales américaines que ne l'avait fait le *new deal* rooseveltien. Elle partait plutôt de la constatation des caractères d'homogénéité et de stabilité assumés par la nation américaine, pour lui proposer un *leadership* imaginaire, dynamique, en harmonie avec la nouvelle



réalité créée par la révolution scientifique et technologique et avec les graves problèmes en face desquels la situation internationale pose continuellement les Etats-Unis.

* * *

Un bilan des résultats obtenus par John Kennedy en deux ans et dix mois environ de gouvernement?

Le jeune Président a dû agir dans des situations internationales d'une complexité extrême, affrontés parfois avec une audace toute juvénile et, dans le domaine intérieur, il a poursuivi l'action de son prédécesseur tendant à assurer à la minorité de couleur la pleine jouissance de tous les droits civils. La grave tension qui était venue à se créer dans quelques Etats du « profond Sud » avait incité l'autorité fédérale à intervenir avec décision comme déjà au temps d'Eisenhower, quand la 10^{ème} division aérotransportée avait été envoyée à Little Rock pour garantir l'intégration scolaire en Arkansas. Un projet de loi sur les « droits civils » qui devrait rendre fort difficile toute mesure de discrimination raciale a été, ces jours-ci, soumis à l'approbation du Parlement.

Dans le domaine international, Kennedy avait cherché à donner un nouveau contenu à la politique de collaboration interaméricaine. *L'Alliance pour le progrès* qu'il avait proposée au Corps Diplomatique d'Amérique Latine le 13 mars 1961, tout de suite après son entrée en fonction, rencontra de graves difficultés mais représente une tentative pour affronter de façon concrète la situation des Amériques centrale et méridionale qui s'était progressivement aggravée ces dernières années.

Le problème fondamental de la politique étrangère des Etats-Unis, comme pays-guide du monde libre, est naturellement celui des rapports avec le monde communiste qui, un peu avant les élections présidentielles de 1960, étaient entrés dans une phase de tension particulière. La fermeté démontrée pendant la crise déterminée il y a un an par la création d'installations balistiques dans les Caraïbes, certes la plus grave depuis le blocus de Berlin de 1948-49, doublée par le souci constant de laisser à l'adversaire une voie de retraite honorable, avait redonné aux Etats-Unis la conscience de leur force que quelques incertitudes précédentes avaient un peu altérée.

C'était cette même fermeté qui avait permis, par la suite, la patiente recherche de ces accords qui ont favorisé la création de l'actuel climat que les optimistes qualifient de « détente internationale ».

* * *

Mais, contrairement aux optimistes, nous considérons que l'héritage de Kennedy est aussi lourd que complexe. Si le heurt entre les deux mondes — Occident-Orient — a été évité jusqu'ici, il y a un troisième monde, il y a la Chine de Mao et puis il y a les limites de ce qui est supportable dans l'Europe oubliée de tous, l'Europe derrière le rideau, qui depuis plus de vingt ans rêve et espère encore qu'un jour la libération lui viendra d'Amérique.

L'héritage de Kennedy n'est certes pas des plus faciles à recueillir et la mission de Lyndon Johnson nous semble semée d'écueils.

R.

Le florilège européen de Noël

CONTES DE LA VIERGE

Jérôme et Jean Tharaud empruntèrent à Messire Gautier de Coincy, prieur de Vic-sur-Aisne, ces vieux récits que trouvères et troubadours colportèrent jadis avec bien d'autres, de clocher en clocher, à travers l'Europe. Tout européen peut y retrouver l'accent ingénu de ce rustique émoi qui bouleversait alors les coeurs aristocratiques et villageois, des Balkans à la Bohème et de la Provence aux Flandres.

LA VISITEUSE

C'était à Bethlém à la pointe du jour. L'étoile venait de disparaître, le dernier pèlerin avait quitté l'étable, la Vierge avait bordé la paille, l'enfant allait dormir enfin. Mais dort-on la nuit de Noël?...

Doucement la porte s'ouvrit, poussée, eût-on dit, par un souffle plus que par une main, et une femme parut sur le seuil, couverte de haillons, si vieille et si ridée que, dans son visage couleur de terre, sa bouche semblait n'être qu'une ride de plus.

En la voyant, Marie prit peur, comme si ç'avait été quelque mauvaise fée qui entrerait. Heureusement Jésus dormait! L'âne et le boeuf mâchaient paisiblement leur paille et regardaient s'avancer l'étrangère sans marquer plus d'étonnement que s'ils la connaissaient depuis toujours. La Vierge, elle, ne la quittait pas des yeux. Chacun des pas qu'elle faisait lui semblait long comme des siècles.

La vieille continuait d'avancer, et voici maintenant qu'elle était au bord de la crèche. Grâce à Dieu, Jésus dormait toujours. Mais dort-on la nuit de Noël?...

Soudain, il ouvrit les paupières, et sa mère fut bien étonnée de voir que les yeux de la femme et ceux de son enfant étaient exactement pareils et brillaient de la même espérance.

La vieille alors se pencha sur la paille, tandis que sa main allait chercher dans le fouillis de ses haillons quelque chose qu'elle sembla mettre des siècles en

core à trouver. Marie la regardait toujours avec la même inquiétude. Les bêtes la regardaient aussi, mais toujours sans surprise, comme si elle savaient par avance ce qui allait arriver.

Enfin, au bout de très longtemps, la vieille finit par tirer



de ses hardes un objet caché dans sa main, et elle le remit à l'enfant.

Après tous les trésors des Mages et les offrandes des bergers, quel était ce présent? D'où elle était, Marie ne pouvait pas le voir. Elle voyait seulement le dos courbé par l'âge, et qui se courbait plus encore en se penchant sur le berceau. Mais l'âne et le boeuf, eux, le voyaient et ne s'étonnaient toujours pas.

Cela encore dura bien longtemps. Puis la vieille femme se releva, comme allégée du poids très lourd qui la tirait vers la terre. Ses épaules n'étaient plus voûtées, sa tête touchait presque le chaume son visage avait retrouvé miraculeusement sa jeunesse. Et quand elle s'écarta du berceau pour regagner la porte et disparaître dans la nuit d'où elle était venue Marie put voir enfin ce qu'était son mystérieux présent.

Eve (car c'était elle) venait de remettre à l'enfant une petite pomme, la pomme du premier péché (et de tant d'autres qui suivirent!) Et la petite pomme rouge brillait aux mains du nouveau-né comme le globe du monde nouveau qui venait de naître avec lui.

LA VIERGE AUX OISEAUX

La Vierge fuyait avec l'enfant devant les soldats du roi Hérode. En chemin elle rencontra la colombe, et la colombe lui demanda:

— Où vas-tu avec ton enfant?

La Vierge alors lui répondit:

— Je fuis les soldats du roi Hérode.

Mais déjà on apercevait la poussière que faisaient les cavaliers, et la colombe s'envola.

La Vierge continuait de fuir devant les soldats du roi Hérode.

En chemin elle rencontra la caille, et la caille lui demanda:

— Où vas-tu avec ton enfant?
La Vierge alors lui répondit:

— Je fuis les soldats du roi Hérode.

Mais déjà on entendait le galop des chevaux, et la caille aussi s'envola.

La Vierge s'enfuyait toujours devant les soldats du roi Hérode.

En chemin elle rencontra l'alouette, et l'alouette lui demanda:

— Où vas-tu avec ton enfant?

La Vierge alors lui répondit:

— Je fuis les soldats du roi Hérode.

Mais déjà on entendait les jurons des soudards, et l'alouette fit cacher la Vierge derrière une touffe de sauges.

Les soldats d'Hérode ont rencontré la colombe, et ils ont dit à la colombe:

— Colombe, as-tu vu passer une femme avec son enfant?

La colombe leur a répondu:

— Soldats, elle a passé par ici. Les soldats d'Hérode ont ren-

contré la caille, et ils ont dit à la caille:

— Caille, as-tu vu passer une femme avec son enfants?

La caille leur a répondu: ,

— Soldats, elle a passé par ici.

Et elle leur montra, à son tour, le chemin que la Vierge avait suivi.

Les soldats d'Hérode ont rencontré l'alouette, et ils ont dit à l'alouette:

— Alouette, as-tu vu passer une femme avec son enfants?

L'alouette leur a répondu:

— Soldats, elle a passé par ici.

Mais elle les conduisit très loin de la sauge, de la Vierge et de l'enfant.

Or, sachez à présent ce qu'il advint des trois oiseaux.

Dieu a condamné la colombe à roucouler une plainte sans fin, et la caille à raser la terre d'un vol qui la livre au chasseur.

Quant à l'alouette, sa récompense est de porter, chaque matin, le salut de la Vierge au soleil.

sur les eaux, de changer l'eau en vin, de chasser du Temple les voleurs, de rendre la vue aux aveugles, de mettre sur pieds les paralytiques, et même de ressusciter les morts — ce qui prouvait à tous clairement qu'il était bien le fils de Dieu, ainsi que l'Ange l'avait révélé et que les prophètes l'annonçaient... Mais il était également écrit que ces Juifs de malheur demeureraient sourds et aveugles, et que même le meilleur de ses amis, Pierre le pêcheur, le renierait! Or, tout cela était arrivé. Et maintenant on allait le mettre en croix. Voilà pourquoi elle pleurait. Et elle eût pleuré plus encore si elle n'avait su que, par sa mort, le monde allait être sauvé, et que tous ceux qui croiraient en lui auraient leur place au Paradis.

— Quelle bonne aventure distu là! s'écrièrent les trois Bohémiens. Nous ne connaissons pas ton fils, mais nous te croyons sur parole, et nous ferons, pour lui et pour toi, si l'occasion s'en trouve, du mieux que nous pourrons.

Là-dessus la laissant à ses larmes, ils se rendirent, sans plus tarder, sur le mont Golgotha.

Il était encore très matin. Le fils de Dieu et ses bourreaux n'étaient pas encore arrivés, mais sur la place du supplice tout était déjà préparé. Il y avait là la boîte à clous, le marteau, les tenailles... Nos vagabonds s'en emparèrent sans vergogne. «C'est autant de pris, se dirent-ils, et dont l'enfant de cette pauvre femme n'aura toujours pas à souffrir...» Puis, continuant leur route, ils poursuivirent leur vie errante.

Or, quelque temps plus tard, quand la Vierge eut rejoint son divin Fils au Paradis, elle se souvint des trois passants qui lui avaient été pitoyables, et voulut les récompenser. Mais ces gueux se ressemblent tous, de poil et de couleur. Et pour être bien sûre que ces trois-là seraient sauvés, elle accorda la grâce de voler sans péché à tous les fils de Bohême.

Jérôme et Jean Tharoud

LA VIERGE AUX BOHÉMIENS

Trois de ces gens qu'on nomme Bohémiens, et qui errent par le monde en disant leur sort à chacun, passaient par Jérusalem le jour où les Juifs mécréants menaient au supplice le Fils de Dieu.

Sur leur chemin, ils rencontrèrent une pauvre femme en pleurs, et lui demandèrent la raison qui la mettait dans un si grand chagrin.

— Hélas! leur dit-elle, aucune femme n'est aussi à plaindre que moi, car on va mettre mon fils en croix, sur le mont Golgotha.

— Qu'a-t-il donc fait? demandèrent-ils.

Alors, s'arrêtant de pleurer, elle leur raconta ce que vous savez tous, à savoir qu'un jour, dans la maison qu'elle habitait à Nazareth, un ange était entré

tout exprès pour lui annoncer qu'un enfant allait bientôt naître d'elle, et que cet enfant, conçu sans péché, était le propre fils de Dieu.

Et, en effet, comme l'ange avait dit, l'enfant était né dans une étable entre un boeuf et un âne, et trois Rois conduits par une étoile étaient venus de lointains pays afin de le voir et adorer. Mais aussitôt elle avait dû s'enfuir pour échapper au roi Hérode, qui avait appris par un songe que cet enfant serait le roi du monde... Puis, se remettant à pleurer, elle leur dit encore que, dès son plus jeune âge, l'enfant étonnait les plus sages par les réponses qu'il faisait, et qu'on le vit plus tard accomplir des prodiges tels qu'on n'en avait jamais vu, comme de marcher

Le catholicisme en lutte ouverte contre le communisme ?

Un message des évêques italiens

(Nous donnons ci-dessous des extraits du message adressé le 31 octobre dernier par les évêques italiens à tous les catholiques du Pays en nous abstenant de tout commentaire inutile).

« Nous, évêques italiens, réunis à Rome pour participer aux travaux du Concile Oecuménique Vatican II envoyons au peuple italien un cordial salut et notre bénédiction.

Cette manifestation collective de nos plus profonds sentiments pastoraux nous a été inspirée par quelques circonstances spéciales: l'éloignement prolongé de nos sièges; l'éloignement physique engendre un plus vif besoin de rapprochement spirituel; nos réunions hebdomadaires, nous ont offert l'heureuse opportunité dont nous n'avions jamais auparavant fait l'expérience, de ces assemblées plénières de l'Episcopat italien, où nous avons senti croître dans nos âmes (...) un double sentiment, fort et suave, de fraternité, entre nous, pasteurs de presque 300 diocèses italiens, et de paternité pour vous, nos fils très chers (...) citoyens de cette terre glorieuse et bénie qu'est notre Patrie.

Du Concile Oecuménique, circonstance historique et solennelle, émane une ferveur extraordinaire qui, emplissant nos âmes de charité pastorale, nous rend plus claire la vision de nos devoirs et plus ardent le désir de vous témoigner notre sollicitude.

Quelle est la signification de ce message insolite? (...): que vous ayez conscience de la vocation catholique de notre Pays. Comme saint Paul aux fidèles de Corinthe, nous vous disons: « Considérez votre vocation, ô frères... » (I Cor. 1, 26). Nous voulons que vous puissiez comprendre que le fait d'être catholiques est votre plus grande joie et votre plus grande responsabilité.

Italiens, c'est le patrimoine sacré et glorieux de vos ancêtres, de vos Saints, de vos grands hommes, votre tradition historique, votre mission spirituelle et civile dans le monde.

Italiens, c'est la base la plus humaine et la plus féconde de votre société, la réserve la plus riche et la plus vivante de pensée et d'énergies morales, c'est l'expression de votre dignité et de votre bonté.

Une terrible menace...

(...) Pourquoi nous disons-vous des paroles aussi simples et aussi graves? Parce que, considérant le panorama de la scène historique et spirituelle actuelle, nous voyons avancer un terrible danger: l'affaiblissement de la vie religieuse ou mieux la perte du sentiment chrétien. S'il en était ainsi votre engagement le plus sacré serait trahi, votre santé spirituelle serait compromise, votre liberté civile menacée.

(...) Aujourd'hui nous sentons le devoir d'appeler votre attention sur l'une des menaces les plus graves et les plus insidieuses qui se dressent contre notre religion et l'ordre civil: le communisme athée.

(...) *Nous parlons du communisme athée, de ses doctrines erronées et de ses méthodes antireligieuses et donc fondamentalement en contraste avec les droits de la personne humaine. Et nous voudrions (...) inviter ceux qui se laissent attirer par le mirage matérialiste à méditer et croire notre parole: c'est un*

mirage trompeur, un mirage nuisible!

Appel aux intellectuels, aux travailleurs et aux femmes

Puissent nous comprendre les intellectuels dont certains, au contraire, à notre grande et douloureuse stupeur, cèdent si facilement à l'attrait illusoire de ce système. Puissent nous comprendre les travailleurs (...), les femmes, fidèles gardiennes dans leur instinctive sagesse, des plus hautes valeurs de la vie, quand nous les exhortons à rester fidèles à l'Eglise et au sentiment chrétien.

(...) Ainsi nous sentons-nous obligés à parler aujourd'hui en toute franchise, notamment pour que personne ne puisse accuser les Pasteurs des âmes d'être demeurés muets quand leur voix pouvait encore se faire entendre, et si Dieu le veut, être écoutée. Voici donc:

Les Evêques d'Italie rappellent que la doctrine du communisme athée a été à maintes reprises condamnée par de solennels documents pontificaux. Cette doctrine est entièrement incompatible avec la foi chrétienne; elle lui est opposée dans les principes qui l'inspirent, les idées qu'elle propage, les méthodes qu'elle préconise; elle est la ruine des âmes et de la société civile.

(...) Tirant leur seule inspiration de leur mission de Pasteurs des âmes et de l'esprit d'amour, les Evêques d'Italie conjurent tous leurs fils de se rendre clairement compte de ce danger et de se prodiguer généreusement pour que notre Pays soit préservé de cette ruine et que tous trouvent, dans la fidélité à la religion et dans la concorde, les justes voies du progrès et de la Paix.

Angleterre et Marché Commun

Un problème difficile mais non pas insoluble

« Mon souci dominant est la réalisation d'un double équilibre entre l'Europe et les USA d'une part, au sein de l'Europe d'autre part. Croyez-moi ce double équilibre est lui-même la condition de l'équilibre mondial, c'est-à-dire de la Paix. » (Lord Gladwin)

Il est fort douteux que l'Angleterre fasse jamais partie du MEC. Ni son destin politique, ni son destin économique ne semblent l'y préparer. Et il est rare qu'un pays aille à l'encontre de son destin: quand il le tente, il court à sa perte, et l'Angleterre est bien trop sage pour se casser le cou, du moins volontairement. Farouchement autonome, fière de son isolement, ardemment attachée à ses « propres » institutions comme à tout ce qui lui est « personnel », fidèle jusqu'à l'entêtement à ses idées, à sa foi, à sa Reine, jamais l'Angleterre ne mettra au service de l'Europe les forces et l'énergie que d'autres Pays déjà lui consacrent avec abnégation. Toutefois, en ce monde nouveau où l'*union* est devenu le mot d'ordre, elle ne manque pas de se rendre compte que bon gré, mal gré, il lui faut prendre parti et, sinon renoncer à bonne partie de ses intérêts personnels, du moins tâcher de les faire converger avec ceux de ses partenaires les plus proches par la communauté de la culture et le destin historique. Après Harold Mac Millan, lord Gladwyn, personnalité très liée avec les milieux dirigeants conservateurs, est persuadé qu'un *dialogue* entre la Grande Bretagne et l'Europe est indispensable. Celui qu'on appelle déjà l'« Européen n. 1 de Grande Bretagne » a donné à Jacques Jira une interview publiée dans le périodique « *Le 20e Siècle* » du 25 octobre, dont nous nous permettons de reproduire pour nos lecteurs les passages les plus significatifs:

L'interview de Lord GLADWIN

(du « *XXe Siècle Fédéraliste* ».)

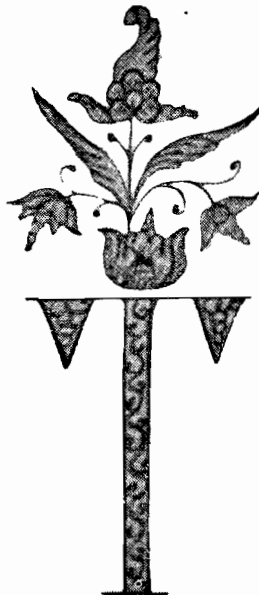
« Je crois qu'il est nécessaire de concevoir les rapports entre la Grande-Bretagne, les pays européens et les Etats-Unis d'Amérique en des termes nouveaux qui permettent de renforcer le caractère propre de chacun d'entre eux tout en développant leur nécessaire solidarité. »

« Après la guerre l'Europe continentale dépendait étroitement, pour son relèvement, des USA, alors que la Grande Bretagne, qui n'avait pas été envahie figurait avec le Commonwealth au rang des vainqueurs. »

« Mais quelques années après la situation avait déjà changé. L'Angleterre qui avait réussi à faire face avec succès à la vague de décolonisation, ce qui entraîna malgré tout un déclin du commerce avec le Commonwealth voyait à sa porte six pays européens s'unifier et développer avec elle des échanges. Il était logique que le Gouvernement britannique cherche à trouver avec les Européens les moyens d'une association, mais personne n'avait d'idées très claires sur la manière d'établir cette association. Il en va de même aujourd'hui où tout le monde est d'accord pour un *partnership* Europe-USA sans savoir comment réorganiser ainsi l'Alliance atlantique.

Une autorité politique indispensable...

« Il me paraît indispensable de constituer une autorité politique et chargée des problèmes de défense pour toute l'Europe Occidentale, c'est-à-dire associant la Grande-Bretagne et les Six. Cette autorité conférerait à l'Europe une large autonomie au sein de l'Alliance Atlantique. Elle devrait pouvoir participer en liaison constante avec les USA à la mise au point de toutes les décisions, avoir même le droit de prendre toutes les décisions à l'exception de celle d'appuyer sur le bouton déclenchant la guerre générale. »



Un Conseil des Ministres européens.

« Je verrais très bien un ensemble qui ne soit ni trop lourd, ni trop rigide et dont la mise en place interviendrait progressivement afin d'être en mesure de fonctionner correctement en 1969 lors de la révision du Traité de l'Atlantique. A la tête un Conseil des Ministres comprenant les représentants de tous les Etats membres, c'est-à-dire outre les Six et la Grande-Bretagne des pays comme le Danemark, la Norvège et l'Irlande.

Ce conseil des Ministres se réunirait une fois par an. Il pourrait prendre des mesures importantes et de principe concernant l'avenir commun de forces de dissuasion qui existent en France et en Grande-Bretagne ou la coordination des politiques étrangères et culturelles. Ce Conseil des Ministres abandonnerait ses pouvoirs de décision à un Conseil restreint composé d'un délégué de chacun des quatre grands pays et de deux délégués cooptés choisis parmi les pays moins importants. Aux côtés de cet exécutif ministériel serait créé un comité de personnalités, composé d'hommes indépendants choisis pour leur valeur personnelle qui formeraient un comité permanent d'experts et assureraient le secrétariat du Conseil des ministres. Je verrai très bien le président de ce comité, le « premier secrétaire » par conséquent devenir le véritable mentor de l'Europe, une sorte de M. Thant du continent chargé par exemple, en plus, d'assurer la coopération dans le domaine des armements. Je crois qu'on arriverait ainsi petit à petit à la création d'une véritable conscience européenne ».

Une Autorité commune pour la politique et la défense

« Ma conception des rapports de la Grande-Bretagne avec l'Europe continentale est essentiellement pragmatique. Elle provient d'une longue observation de la politique européenne qui m'a convaincu que rien ne s'oppose

à ce que nous arrivions à une unité de ce type à laquelle tous les pays, y compris le mien pourraient souscrire. Il faudra sans doute dix ans ou vingt ans pour arriver à une union étroite. Ceci suppose le maintien des Etats dans leur rôle dominant, ceci exclut toute constitution rigide préétablie à laquelle la Grande-Bretagne ne pourrait adhérer.

Mais si tout ceci est une oeuvre de longue haleine, cela ne veut pas dire pour autant qu'il ne faille pas s'occuper dès maintenant de rechercher les moyens

de créer une autorité commune pour les problèmes de politique et de défense. Des mesures transitoires peuvent être envisagées pour une période de cinq ans par exemple. Les formules que je préconise se prêtent à des adaptations provisoires et je ne considère mon projet que comme un schéma de travail. Ce que je souhaite simplement c'est qu'il serve de base à l'action de tous ceux qui luttent en faveur de l'Europe et incite les gouvernements à se préoccuper de la question ».

Les contacts entre la Grande-Bretagne et la CEE vont-ils aboutir à une collaboration efficace aux fins de l'Unité Européenne ?

Pour la première fois, le 26 octobre, l'Exécutif de la CEE a participé à une réunion du Conseil des Ministres de l'Union Européenne Occidentale en accentuant positivement l'évolution prometteuse de l'U.E.O.

M. Piccioni, ministre des affaires étrangères d'Italie a ouvert les débats regardant la Bretagne et la CEE en relation également avec les développements de l'EFTA.

« Cette première réunion a dit le ministre italien, sur la situation économique européenne doit apporter quelque ultérieur approfondissement de la collaboration "a sept" : il faut en particulier tenir compte des nombreux intérêts en commun dans le contexte de négociations de grande importance dans un proche ave-

nir : la négociation Kennedy et la conférence de l'ONU pour le commerce et le développement ».

« Très utile, a encore souligné le ministre, les contacts entre les délégations de Grande Bretagne et de la CEE aux fins de coordinations des autres Pays occidentaux et, en premier lieu, avec les Etats-Unis d'Amérique.

« Des bases plus complètes pour élargir et approfondir cette coopération — a conclu M. Piccioni — pourront et devront résulter des développements ultérieurs de ces rencontres à « sept » dans le cadre du Conseil de l'UEO. Le « Forum UEO » semble le plus propice à une reprise des sondages à « sept » dans l'orbite de la Communauté Européenne ».

L'ÉVOLUTION DE

Ce qui rend possible l'institution de l'hospitalité sous cette forme, de bienfaisance spontanée comme obligation religieuse, est sans aucun doute la *rareté* des étrangers. Mais leur nombre tend à s'accroître en même temps que l'expérience de l'utilité des relations entretenues avec eux. Les périodes de lutte et d'isolement absolu des groupes tendent à devenir exceptionnelles, tandis que l'industrie se développe et que l'opportunité du commerce devient de plus en plus évidente. Aux motifs émotifs qui empêchaient les hommes primitifs de se livrer au massacre général des étrangers, et les poussaient même à les adorer superstitieusement, s'ajoute ainsi, et se substitue en grande partie, un autre motif bien puissant de les respecter et de les attirer: l'utilité des échanges.

Alors l'hospitalité primitive — de nature incertaine, incapable de soustraire l'étranger à la radicale précarité et aux dangers de sa condition, et bien éloignée de lui offrir des garanties suffisantes pour l'exercice de ses affaires — devait se modifier profondément en s'adaptant à sa fonction plus importante.

En fait on enregistre son développement graduel. Les dons, par lesquels l'hôte accueilli qui en avait les moyens démontrait sa gratitude pour la faveur reçue, assument une fonction de plus en plus précise et tendent à devenir une compensation. Plus général et plus caractéristique est le fait qu'entre individus et familles se nouent des accords pour fonder une obligation réciproque de secours hospitalier (7); et ce lien était en principe héréditaire. A ce contrat (dont l'expression fut chez les Grecs le *symbolon* et chez les Romains la *tabula* ou *tessera hospitalis*) on attribua naturellement le même caractère religieux par lequel on avait déjà auparavant consacré la relation entre les hôtes.

Mais en réalité, à ce point, l'institution a déjà changé de caractère: l'hospitalité est devenue un négoce, et la superposition de l'élément juridique et commercial à l'élément affectif est attestée clairement par l'usage même de la *tessera*, qui avait pour office de rendre possible la représentation, en constituant un moyen objectif de reconnaissance (8).

Le principe en vertu duquel l'étranger comme tel était exclu de toute communauté de droit avec les citoyens, et dépourvu de toute protection juridique devait, en raison d'une nécessité

Nous donnons ci-dessous la seconde partie de Del Vecchio, dont la première partie a été pu (Novemb

impérieuse du commerce même, être pour le moins mitigé. La forme originelle de cet adoucissement consiste à établir pour l'hospitalité un rapport analogue à celui de l'adoption (9). L'étranger est protégé par son hôte qui reste garant pour toutes ses actions et fait valoir ses raisons comme s'ennes devant les juges. Le caractère bilatéral qui se définit de plus en plus et en vertu duquel celui qui donne l'hospitalité est compensé par l'étranger (soit avec la perspective d'un échange, soit par une prestation actuelle) donne un contenu économique à la loyauté du rapport. Mais malgré tout cela l'étranger reste toujours à la merci de son hôte, et nulle loi n'assure sa condition.

Une forme plus efficace de protection nous est donnée par l'institution du *proxenos*. Elle est remarquable, car elle nous montre que l'Etat lui-même s'assure que ses citoyens ne restent pas sans protection en pays étranger. Parmi les citoyens de ce pays (pour la raison susdite de l'exclusivité civile du droit) on en choisissait un qui avait expressément pour fonction de soutenir en justice les membres de l'Etat dont il était le procureur, et de leur faciliter le séjour; en rémunération il recevait des privilèges qui n'étaient pas négligeables et la charge elle-même était considérée comme honorifique. Telle fut, en fait, la première forme du *consul*.

Analogue sous certains aspects, bien que née sur d'autres fondements historiques, est l'institution romaine du *patronat*, qui comprenait pareille-



L. VECCHIO

L'HOSPITALITÉ

*L'essai de notre directeur, professeur Giorgio
bliée dans le numéro précédent de la revue
e 1963)*

ment et en premier lieu la représentation en jugement et qui peut être considérée à juste titre comme une forme particulière d'*hospitium*.

Mais jusque dans ces formes l'étranger conserve entièrement son incapacité juridique primitive. Ce n'est que par l'intermédiaire d'un citoyen qu'il peut faire valoir ses raisons; et bien que les moeurs et l'idée religieuse exerçassent une certaine influence, parfois non exempte de répercussions légales, un procédé aussi factice dut bien vite, avec l'accroissement des rapports, se démontrer insuffisant à faire face aux opportunités de la vie; lesquelles finirent par pousser les citoyens eux-mêmes à estimer qu'il convenait d'accorder aux étrangers une reconnaissance juridique officielle, dût-elle n'être que partielle.

Ce pas en avant est de la plus grande importance pour l'évolution du droit et correspond à un autre fait bien plus général et plus complexe: la consolidation du pouvoir de l'Etat sur les communautés de familles ou de groupes. De même que la protection des citoyens n'est plus confiée à la solidarité primitive mais est exercée désormais par l'autorité politique de l'Etat, ainsi, en raison de la même nécessité historique, cette autorité revendique pour elle-même la protection des étrangers qui tendent naturellement à se placer sous son égide. L'hospitalité publique remplace l'hospitalité privée.

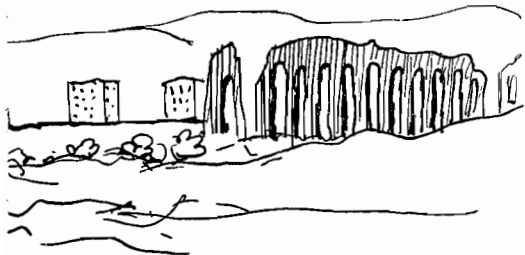
En ceci également on procéda au début par voie d'accords ou concessions spéciales. De mé-

me qu'entre individus et familles, entre Etats naquit le *foedus hospitii*; et l'*hospitium publice datum* des Romains n'est rien d'autre qu'une protection juridique plus ou moins étendue, accordée publiquement à des citoyens d'autres nations (10). Les Grecs nous donnent des exemples remarquables — bien qu'extraordinaires — de pacification civile (*isopoliteia*). D'autre part il faut signaler une institution d'ordre judiciaire qui, établie à Rome, indépendamment d'accords particuliers, exerça par la continuité de sa fonction une grande influence sur le développement du droit romain en général: le *praetor peregrinus* par lequel on peut dire que commence à Rome le développement du droit privé international.

L'étranger n'est plus un animal errant, il n'est plus uniquement une personne physique; l'existence juridique de l'homme commence à se rendre indépendante de son séjour dans sa patrie. C'est un point qu'il est bon de remarquer.

La condition juridique des étrangers fut toutefois pendant bien longtemps des plus incertaines, et assujettie à toutes sortes de restrictions. C'est ainsi qu'à Rome ils étaient exclus du *jus civile* et que ce n'était que par extraordinaire ou par concession expresse qu'ils pouvaient obtenir le *commercium*. Chez les Germains la protection même (*mundium*) du roi, accordée aux étrangers comme à tous ceux qui avaient besoin d'aide, les plaçait dans une condition de dépendance, qui se traduisait par toute une série de charges, surtout patrimoniales. Aussi fit-on de cette protection une *regalia* spécifique, transmise ensuite, comme toutes les autres, aux seigneurs féodaux. L'albinage ou *jus albinagii* (de *alibi natus*) comprenait principalement le droit de succession aux biens des étrangers, en relation à leur incapacité de tester, établie précisément dans ce but. Ce n'est que plus tard que ce droit, ça et là déjà partiellement réduit, se convertit en simple impôt.

Lentement, surtout par le moyen de traités et de concessions réciproques entre les divers Etats, la condition des étrangers s'améliora, selon les exigences des communications internationales plus étendues et pacifiques, et en connexion avec le développement de ces communications. La civilisation et le commerce comblent naturellement au fur et à mesure l'abîme qui séparait les peuples les uns des autres; les institutions et les idées se modifient, en même temps,



dans le sens que nous avons indiqué. Chez l'étranger la qualité de la *peregrinitas* pâlit, si l'on peut dire, en même temps que tous les résidus réels et psychiques de sa signification primitive, pour laisser place à la reconnaissance de plus en plus claire et affranchie de préjugés, de son *humanitas*. Et l'idée d'homme est désormais indissolublement liée à l'idée de droit.

La progressive purification juridique de l'étranger avec le citoyen — bien qu'assez lente dans son devenir et sujette à des vicissitudes historiques — est l'un des traits les plus certains et les plus remarquables de l'évolution sociale. Déjà à notre époque, en ce qui concerne le droit privé, le *status civitatis* est, dans les systèmes les plus avancés, une catégorie historique à peu près épuisée (11).

En même temps que cette progression, une évolution analogue s'accomplit peu à peu dans le domaine économique, en vertu de laquelle les conditions de l'étranger étaient assimilées à celles du citoyen. La prédominance de la propriété mobilière sur la propriété foncière, l'échange de plus en plus facile et rapide entre les choses et la monnaie, la multiplication et simplification des échanges et des opérations de banque rendirent peu à peu de moins en moins sensible le malaise causé par l'éloignement de la patrie; tandis que la possibilité juridique et morale — toujours plus largement sanctionnée et admise — d'exercer fructueusement sa propre activité en pays étranger, rendit l'homme également plus libre, du point

de vue économique, de choisir sa propre résidence. De nos jours, ceux qui veulent émigrer hors des frontières de leur patrie, ne sont plus contraints comme jadis à renoncer à leurs propriétés et à la jouissance de tous ou grande partie de leurs avoirs; si bien que l'indigence ou l'étranger peut se trouver n'est plus, en général, l'effet de sa condition d'étranger.

C'est ainsi que s'explique la disparition de ces formes primitives du traitement des étrangers qui provenaient, comme nous l'avons vu, de leur exclusion absolue du consortium ordinaire des citoyens. A mesure que les étrangers acquièrent la possibilité de participer à la vie morale et civile de la nation où ils se sont établis — et c'est ce qui arrive actuellement de plus en plus largement — la protection privée qu'on leur accordait devient de moins en moins nécessaire et l'hospitalité primitive perd sa fonction spécifique. La nécessité d'un traitement *sui generis* diminue, et les relations avec les étrangers rentrent progressivement sous les lois de plus en plus générales qui président aux relations humaines.

Le principe de l'égalité s'affirme ainsi par degrés et par nécessité de culture; et le développement continu du droit international privé et public rapproche les humains destins de ce point où tous les hommes seront considérés selon un seul principe, dans un régime universel de liberté.

(7) De cette réciprocité d'obligation dépend le même nom de hospes, hôte, attribué à celui qui reçoit et à celui qui est reçu. V. B. W. LEIST, *Altarisches Jus civile, I Abth. (Jena, 1892), p. 364.*

(8) V. C. PH. TOMASINUS, *De tesseris hospitalitatis (Amstelodami, 1670). Il semble que l'origine de cette institution soit due aux Phéniciens qui, comme peuple marchand par excellence, eurent donner à l'organisation juridique de l'hospitalité le plus grand développement. Telle est l'hypothèse avancée par JHERING, et WUNDT l'admet aussi comme probable (Ethik, 4. Aufl., Stuttgart, 1912, I Bd., p. 250). Insoutenable, toutefois, est la théorie de Jhering, lorsqu'il affirme que l'organisation juridique aux fins commerciales aurait été la première forme de l'hospitalité (Die Gastfreundschaft cit., p. 374 et suiv.). « Die Gastfreundschaft... ist nichts als der nackte Egoismus » (p. 380). L'intérêt matériel à établir des relations d'affaires avec les étrangers serait, selon Jhering, le motif originel pour bien les traiter: on les épargne parce qu'on a besoin d'eux (p. 379). Mais cette thèse est en contradiction avec toutes les données qui peuvent apporter à ce sujet des éclaircissements. Le respect originel des étrangers n'est pas le fruit d'un pur calcul mais de raisons affectives et fantastiques, auxquelles plus tard seulement s'ajouta la perception d'une utilité commerciale. Tant il est vrai que le fait de l'hospitalité se présente même là où il n'y a pas l'ombre de relations d'affaires avec les étrangers. Le but commercial n'intervient que pour donner une forme certaine à l'institution et en développer les germes.*

(9) Cfr. A. H. POST, *Die Geschlechtsgenossenschaft der Urzeit (Oldenburg, 1875), p. 107; Der Ursprung des Rechts (ib., 1876), p. 43-45; Die Grundlagen des Rechts und die Grundzüge seiner Entwicklungsgeschichte (ib., 1884), p. 179; Grundriss der ethnologischen Jurisprudenz (ib., 1894-1895; édit. ital., Giurisprudenza etnologica, Milano, 1906-1908), Vol. I, § 43, 132, Vol. II, § 16; F. CICCAGLIONE, *Dell'asilo, della clientela e dell'ospitalità (Milano, 1889); C. CALISSE, Storia del diritto italiano, Vol. III (Firenze, 1891), p. 22; N. TAMASSIA, op. cit., p. 375; H. v. FRISCH, Das Fremdenrecht (Berlin, 1910).**

(10) V. MOMMSEN, *Das römische Gastrecht (dans Römische Forschungen, I Bd., Berlin, 1864), p. 326-354.*

(11) La législation italienne est à cet égard parmi les plus libérales et marqua un vrai progrès, en ayant déjà institué dans le Code Civil de 1865 le principe de l'égalité des droits civils. Selon l'art. 3 de ce Code (qu'il faut toutefois rapprocher de l'art. 6 du Titre préliminaire sur les lois en général), « l'étranger est admis à jouir des droits civils attribués aux citoyens ». Par là on voulut rendre hommage « aux tendances des temps nouveaux qui invoquent hautement le principe de la solidarité de la famille humaine » (rapport Vacca); ayant considéré (rapport Pisanelli) que les différences qui subsistaient encore, dans le droit civil, entre les citoyens et les étrangers, pouvaient être abolies sans danger. Le Code civil suivant (de 1942) a toutefois posé la condition de la réciprocité (art. 16 des Dispositions préliminaires sur la loi en général).

Communauté Européenne et Communauté Atlantique

Optimisme fugace du Traité de Moscou - Les menaçantes déclarations de Khroutchev qui l'ont suivi de peu - Vers une seconde et plus étroite alliance atlantique? - Les déclarations optimistes du Ministre de la Défense des USA, M. Mc. Namara. Ces déclarations ont été faites la veille de l'assassinat du Président Kennedy, mais elles sont toujours valables car le Président Johnson a manifesté la ferme intention de continuer la politique de son prédécesseur.

Le 5 août dernier, une trêve partielle était signée à Moscou à propos des expériences nucléaires. Le Traité avait une valeur plutôt symbolique que pratique. En effet aucune clause n'empêchait de continuer les expériences sous terre d'un part; d'autre part un certain nombre de puissances avaient refusé de le signer. Néanmoins une impression de détente, un relâchement des hostilités plus ou moins latentes avaient succédé à cette manifestation de bonne volonté de la part des deux blocs qui font trembler le monde. Ce répit a été court. Dans la bonne tradition de la politique soviétique, ce pas en avant a été suivi par un pas en arrière. L'automne ne s'était pas encore écoulé que M. Khroutchev faisait immobiliser une colonne américaine à Marienborn sous prétexte de contrôle et en

profitait pour proférer quelques déclarations menaçantes à l'adresse des industriels américains.

L'optimisme américain semble avoir été, cette fois, durement éprouvé. Le 18 novembre, M. Mc Namara, Ministre de la Défense des U.S.A. a prononcé à l'« Economic Club » de New York un important discours destiné à rassurer le monde occidental. Aujourd'hui, a déclaré le ministre américain l'OTAN est plus armé que le monde oriental, URSS comprise, aussi bien en fait d'armes nucléaires que conventionnelles. Aux quatre millions d'hommes du bloc oriental, l'Occident est en mesure d'opposer les cinq millions d'hommes de l'OTAN. A l'heure actuelle, les USA disposent de 500 missiles stratégiques qui seront 1700 quand le programme sera achevé. Les Russes n'arrivent qu'à moins de 500. Il en est de même pour les

armes atomiques d'emploi tactique.

Le discours de McNamara a été préparé en accord avec la Maison Blanche et le Département d'Etat et constitue par conséquent le point de vue officiel du gouvernement des USA sur le problème de la défense de l'Europe. Le Secrétaire à la Défense a affirmé notamment que « les milliers de têtes nucléaires américaines qui se trouvent actuellement sur le continent pour la défense de l'Europe ont une force explosive qui dépasse de plus de dix mille fois la force nucléaire employée à la fin de la seconde guerre mondiale ». Enfin il a précisé que les Etats-Unis ont « des réserves pour des dizaines de milliers d'armes nucléaires ».

D'autre part il a souligné que le gouvernement entend continuer à renforcer le dispositif militaire du Pays: « Je ne considère

re pas — a-t-il dit — les actuels dirigeants soviétiques comme des téméraires. Mais les récentes expériences de Cuba et, à une moindre échelle, de Berlin, m'ont convaincu qu'il n'est pas possible de prévoir avec une certaine certitude le genre de défi que les chefs communistes estimeront prudent ou fructueux de lancer dans l'avenir. Si, une fois de plus, ils devaient se tromper dans leurs calculs comme l'an dernier à Cuba, il est essentiel de les avertir des conséquences qu'aurait leur action: ils s'exposeraient à une réaction militaire immédiate et adéquate. « Certes — a ajouté le ministre — les Russes continuent à faire peser sur l'Europe la lourde menace de leurs missiles balistiques intermédiaires, mais cette menace est aujourd'hui et continuera demain à être couverte par la nette supériorité de nos forces stratégiques ».

« En 1949 » — a-t-il dit encore — « il y avait un Goliath communiste complètement équipé d'armes conventionnelles, en face d'un David occidental, presque complètement dépourvu d'armes conventionnelles, mais unique possesseur d'une fronde nucléaire », mais aujourd'hui la situation est bien différente (...) les seules forces terrestres de l'Alliance Atlantique se montent à 3.200.000 hommes, dont 2.200 millions en Europe, contre les 2.000.000 d'hommes environ des unités terrestres de combat soviétiques et les 3.000.000 environ du Pacte de Varsovie (...) En 1955, les effectifs des forces armées soviétiques se montaient à 5.700.000 hommes, aujourd'hui ce chiffre n'est plus que de 3.300.000 millions homme ».

Enfin McNamara a précisé que

Le 3^e concours international du film agricole

A l'occasion de la « Semaine Verte de Berlin » pour 1964, le ministère fédéral de l'Agriculture et le Sénat de la ville organiseront du 20 au 27 janvier le 3^e concours international du film agricole. Tous les pays, membres de la F.A.O., et tous ceux avec lesquels la République fédérale entretient des relations diplomatiques, ont été invités à participer à cette manifestation. Celle-ci est destinée à promouvoir non seulement la qualité des films spécialisés, destinés à la projection en salle ou à la télévision, mais aussi à créer une meilleure coopération internationale.

27 films, envoyés par 24 pays, avaient été présentés lors du premier concours qui eut lieu en 1960. L'Allemagne avait participé avec 6 productions, comme elle le fit aussi en 1962 (2^e concours), année qui vit 34 nations envoyer 91 bandes à Berlin.

Pour qu'un film soit admis par les organisateurs, il faut que son thème se rapporte à l'un des sujets suivants: agriculture, horticulture, viticulture, pêcheries, forêts, industries du bois, vie rurale, alimentation. Les dessins animés, ainsi que les bandes à caractère essentiellement publicitaire ne seront pas retenus. Les films pourront être de format 35 ou 16 millimètres, mais chaque pays ne devra pas présenter, au total, plus de 2.500 mètres de pellicule du format 35 mm (étant entendu que 1 mètre du format 16 mm équivaut à 2,5 mètres du format 35 mm.).

De plus, ne peuvent être soumises au jury que des bandes terminées après le 1^{er} janvier 1961 ou qui n'ont pas été projetées à la télévision avant cette date. Bien entendu, elles ne doivent pas avoir déjà été présentées dans un précédent concours du film agricole.

Les catégories suivantes ont été créées:

- a) science et recherche*
- b) enseignement*
- c) conseils pratiques*
- d) documentaires*
- e) information*
- f) publicité.*

Les productions jugées les meilleures par le jury seront récompensées par des « Epis », d'or, d'argent et de bronze ainsi que par des prix d'un montant de 5.000 et de 2.000 DM.

« d'éventuelles réductions bud- gétaires pour la défense seront réalisées sans apporter de diminutions aux forces terrestres de combat disloquées en Europe » Les menaces soviétiques, l'incertaine situation de l'Europe encore divisée en dépit d'un pro-

cessus trop lent d'unification et l'insuffisance numérique de ses forces armées (si l'on exclue en effet les forces armées américaines, l'Europe ne dispose plus que des 2.700.000 hommes des pays de l'OTAN) accentuent l'importance du rôle de l'Alliance -- ou de la Communauté? - Atlantique.

△

On a pu parler jusqu'ici d'une « Communauté Atlantique » fondée sur une communauté de valeurs, de philosophies, de conceptions de la vie. Mais on parle maintenant d'une « Communauté » plus active, certains allant même jusqu'à envisager une Union Fédérale Atlantique. Avant d'en arriver là, dira-t-on, il serait bon de commencer par réaliser une Communauté Européenne. Or, ces deux réalisations semblent intimement liées, si l'on pense qu'une des plus graves et récentes divergences entre les pays européens est précisément

constituée par le plus ou moins de confiance qu'ils accordent à l'Alliance Atlantique. Quelle que soit la justesse du point de vue des gouvernements qui estiment que la sécurité européenne repose d'abord sur une possibilité de défense autonome, des problèmes tels que la dissuasion nucléaire et la défense en général, y compris la limitation des armements et la localisation des conflits *ne semblent pas pouvoir être résolus à un niveau inférieur au niveau atlantique.* Le problème économique, lui aussi, a son importance: la prospérité du MEC a été jusqu'ici conditionnée par ses limites qui ont consenti le minimum de convergence des intérêts permettant des réalisations pratiques immédiates. Mais le MEC devra, bon gré, mal gré, élargir son domaine d'action, chercher à accroître les revenus nationaux, le libre échange des produits et des services avec le

minimum d'entraves à la liberté de mouvement des hommes et des idées, comme le veut la logique même de son principe d'expansion qui, d'ailleurs, doit le pousser, puisqu'il est né pour favoriser le développement et la prospérité intérieure de l'Europe, à chercher à coopérer avec les nations nouvelles.

Il faut donc espérer que l'Occident s'orientera vers une forme de solidarité qui sera autre chose qu'une « Alliance » militaire Atlantique ou une « Communauté » de pensée: OTAN et organisation de la défense, « partnership » économique, communauté d'idéal, autant de facteurs fonctionnels qui permettent d'envisager le succès d'une entreprise plus ambitieuse, menée sur un front plus large et qui nous rapprocherait de cette Communauté Atlantique sans laquelle les obstacles semblent s'accumuler sur la voie de la Communauté Européenne.

A. G.



Les travaux de la F.A.O.

En 1963 la production alimentaire a augmenté plus vite que la population

On ne prévoit guère de changement pour 1964.

L'augmentation des prix ne pourrait être que temporaire.

Peu de changements dans la situation du commerce agricole mondial.

Après la « pause » observée en 1961-62 la production agricole mondiale a progressé de 2 à 3 pour cent en 1962-63, estime la FAO sur la base d'estimations provisoires portant sur douze mois et se terminant au 30 juin 1963.

Selon ces indications, on ne prévoit aucun changement important du niveau de production en 1963-64. Il est probable que le récent redressement des prix mondiaux de certaines denrées « ne sera que temporaire ». Enjin, le commerce mondial de produits agricoles, en volume et en valeur, n'a subi presque aucun changement en 1962 par rapport à 1961.

Le dernier numéro du rapport intitulé « La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, 1963 », que publie chaque année l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, vient de sortir des presses.

Cette étude passe en revue la situation et les perspectives de la production agricole, y compris celles des forêts et des pêcheries. On y examine la situation alimentaire et démographique, les modifications des stocks, l'activité économique, le commerce et les prix internationaux des produits agricoles, les revenus et les prix, le crédit agricole, les prix à la consommation. On y trouve également une étude par région des politiques agricoles et des plans

de développement, ainsi que des estimations de la production et des échanges dans les pays de l'Europe orientale et en U.R.S.S. et enfin, les données disponibles sur la Chine continentale. Un nouveau rapport, contenant les données connues au 30 septembre 1963, est en préparation et sera soumis à la Conférence de la FAO de la mi-novembre.

On estime que l'augmentation de 2 à 3 pour cent de la production agricole mondiale « dépasse légèrement l'accroissement démographique annuel estimé à un peu moins de 2 pour cent et a composé, ne serait-ce qu'on partie, le ralentissement de 1961-62, année où, par suite de mauvais temps généralisés, l'accroissement de la production avait été exceptionnellement faible ».

L'augmentation de la production a surtout porté sur le blé, l'orge et le coton. Par rapport aux médiocres récoltes de l'année précédente, la production de blé a augmenté de 11 pour cent, celle d'orge de 15 pour cent, tandis que celle du coton qui, contrairement aux autres produits, avait constitué un record l'année dernière — a en core progressé de 5 pour cent. La production de plusieurs autres produits n'a que peu progressé et a même diminué dans le cas des oeufs, du maïs, du sucre, des agrumes, du café, du cacao et du jute.

Les stocks

Les stocks de céréales secondaires, de blé, de sucre et de soja ont continué à diminuer, alors que ceux de lait écrémé en poudre et de coton « ont beaucoup augmenté » le niveau des stocks de la plupart des autres produits agricoles a peu varié.

La production alimentaire

La production agricole a progressé inégalement dans les différentes parties du monde. Elle a augmenté de 5 pour cent en Afrique, au Proche-Orient (après plusieurs années de sécheresse), en Océanie et en Europe occidentale, et de un pour cent seulement en Extrême-Orient (non compris la Chine continentale).

L'année précédente, l'Amérique latine avait réalisé la plus forte augmentation parmi toutes les régions, mais les premières estimations pour 1962-63 indiquent un léger recul « dû notamment au fléchissement de la production de café au Brésil, de sucre à Cuba et de céréales d'hiver en Argentine ». En Amérique du Nord, la production a augmenté de 2 pour cent et on estime que celle de l'Europe orientale et de l'U.R.S.S. a progressé de 3 pour cent. « On manque toujours de statistiques officielles » sur la Chine continentale, mais « il semble cepen-

dant que la production chinoise ait légèrement augmenté en 1962-63 après la série de mauvaises campagnes qui avait commencé en 1959-60 ».

On remarque que « au cours des cinq dernières années, l'indice de la production alimentaire mondiale par habitant a été très stable, le gain sur l'avant-guerre n'ayant varié qu'entre 11 et 13 pour cent ».

Parmi les régions peu développées, il semble que le Proche-Orient soit la seule où la production alimentaire par habitant se soit constamment maintenue au-dessus du niveau d'avant-guerre. En Afrique, elle a retrouvé assez rapidement son niveau d'avant-guerre, mais elle a ensuite subi de fortes fluctuations pour revenir à un niveau légèrement inférieur à celui d'avant-guerre. L'Extrême-Orient est la région la plus peuplée du monde « et il est donc particulièrement inquiétant de constater que la production alimentaire par habitant dans la région (non compris la Chine continentale) n'a retrouvé son niveau d'avant-guerre que très passagèrement durant la seule année 1960-61 ». En Amérique latine, où la progression démographique est la plus forte du monde, le niveau d'avant-guerre n'a été atteint qu'en 1958-59 et la production a ensuite assez fortement diminué.

Le rapport souligne « deux ombres sérieuses ». Premièrement, l'accroissement de la production alimentaire par habitant tend à se ralentir; deuxièmement, il a été extrêmement inégal selon les régions du monde.

Stabilité des exportations

Selon les estimations provisoires, le volume des exportations mondiales (non compris l'Europe orientale, l'U.R.S.S. et la Chine continentale) n'a guère augmenté en 1962 par rapport à 1961 après une progression notable en 1959, 1960 et 1961. Contrairement à la tendance des

dernières années, le volume des exportations agricoles des diverses régions économiquement avancées a fléchi quelque peu en 1962, alors qu'il continuait de progresser dans toutes les régions en voie de développement, à l'exception du Proche-Orient.

En dépit de la hausse des prix de certains produits comme le sucre et le sisal, l'évolution générale des prix a été moins favorable aux régions en voie de développement qu'aux régions développées et la valeur du commerce est restée à peu près inchangée.

Les cours mondiaux des produits manufacturés ont très peu monté en 1962. Par conséquent, pour la première fois depuis une dizaine d'années, les « termes de l'échange » des produits agricoles faisant l'objet d'un commerce mondial, c'est-à-dire leur pouvoir d'achat exprimé en produits manufacturés « n'ont pas subi de modification appréciable par rapport à 1961 ».

Entre 1952-53 et 1960-62, les accroissements des recettes provenant des exportations ont porté principalement sur la viande, le bétail, les fruits frais, les huiles comestibles et les graines oléagineuses, les torteux, le sucre, le tabac et le caoutchouc naturel. Les recettes provenant des exportations de laine n'ont presque pas changé alors que celles de cacao, de thé et de café ont fléchi par rapport à 1954.

Recettes d'exportations

« Il est peu probable que les recettes assurées par les exportations agricoles augmentent au rythme qu'exige le développement économique des pays en voie de développement et elles ont en fait fortement fléchi par habitant ces dix dernières années », estime-t-on dans le rapport.

Un arrêt temporaire de la tendance à la baisse à long terme des prix des produits agricoles

a été observé vers la fin de 1962 et pendant le premier semestre de 1963. « Faut-il en déduire que les facteurs qui influent sur les fluctuations de ces cours ont fondamentalement changé? Il semble bien que cette conclusion serait trop optimiste », estime-t-on dans le rapport. Il ressort en effet que les principaux facteurs qui tendent à déprimer les prix continuent d'agir. Ce sont: la lente expansion de la consommation, l'amélioration rapide de la productivité et l'action énergique menée par les pays exportateurs pour accroître leurs recettes en devises. Il est par conséquent indispensable de poursuivre les efforts en vue de neutraliser les conséquences néfastes de la faiblesse et de l'instabilité des cours mondiaux sur les économies des pays exportateurs.

Prix et revenus agricoles

Le revenu agricole net de plusieurs des quinze pays sur lesquels on possède des renseignements concernant le revenu et les dépenses agricoles en 1962 ou en 1962-63 a quelque peu diminué, les dépenses agricoles ayant plus augmenté que les recettes. Le prix alimentaires à la consommation ainsi que le coût de la vie ont également augmenté dans 65 des 89 pays qui ont publié des indices des prix de détail et du coût de la vie en 1962 et en 1963. Le coût de la vie a augmenté de 1 à 2 pour cent dans plusieurs pays, mais l'augmentation a atteint 10 pour cent dans d'autres. L'augmentation a même été de presque 30 pour cent en Argentine, 40 pour cent au Laos, 60 pour cent au Brésil et a dépassé 100 pour cent en Indonésie. Dans 10 des 24 pays où aucune augmentation du coût de la vie n'a été enregistrée, les prix alimentaires ont baissé. C'est ainsi que les produits alimentaires ont coûté 20 pour cent moins cher en Ouganda et 7 pour cent en Côte-d'Ivoire.

Les travaux du Conseil d'Europe

Vers la citoyenneté européenne

L'ambassadeur Marieni, Représentant Permanent d'Italie auprès du Conseil de l'Europe, a déposé entre les mains du Secrétaire Général l'instrument de ratification de la Convention Européenne d'Établissement signée en décembre 1955.

Cette Convention trouve son origine dans une proposition formulée en 1950 au sein du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe par le Comte Carlo Sforza: en attendant de pouvoir établir une véritable citoyenneté européenne, qu'on prenne au moins des dispositions pour que les nationaux des États membres du Conseil de l'Europe jouissent dans tous les États autres que le leur du traitement de « l'étranger le plus favorisé ». Un Comité d'Experts fut formé aussitôt pour la préparation d'une Convention « sur le traitement réciproque des nationaux » qui, à la suggestion de Robert Schuman, fut appelée « Convention Européenne d'Établissement »: elle règle, en effet, les conditions d'établissement des citoyens des États membres du Conseil de l'Europe dans les divers États de la communauté juridique qu'ils forment. Une Commission Permanente composée de représentants de tous les États membres du Conseil, y compris ceux qui n'auraient pas ratifié la Convention, sera chargée de sa mise en oeuvre.

Le texte touchant les domaines les plus divers des activités économiques, sociales, juridiques et même dans une certaine mesure, politiques, le problème de sa ratification soulève dans tous les pays des questions complexes relevant de divers départements ministériels. De plus, le Traité créant la Communauté É-

conomique Européenne, prévoit le libre établissement des citoyens des six pays qui y sont Parties. Ceci rend plus délicates encore la ratification et la mise en vigueur de la Convention.

La Norvège l'a ratifiée en 1957, le Danemark en 1961, la Belgique en 1962. Il faut cinq

ratifications pour qu'elle entre en vigueur.

Le dépôt de l'instrument de ratification italien est donc un pas le plus vers la mise en vigueur d'un traité qui, dans le cadre de l'Europe des Dix-sept, prépare à création d'une véritable citoyenneté européenne.

La première décoration européenne

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe vient de créer l'insigne sportif européen.

Sur recommandation du Conseil de la Coopération Culturelle, il a approuvé la procédure fixée pour l'organisation des épreuves établissant le Brevet Sportif Européen. Il demande aux pays membres du Conseil de la Coopération Culturelle d'organiser, dès que possible, les épreuves donnant droit à ce brevet et autorise tous ceux qui l'auront obtenu à porter un insigne spécial reproduisant l'emblème européen à la torche olympique. Les titulaires pourront seuls participer à certaines manifestations sportives spécialement organisées. La République Fédérale d'Allemagne mettra sur pied la première de ces rencontres.

Pendant deux ans le Brevet Sportif Européen sera réservé aux jeunes gens et aux jeunes filles de 16 à 18 ans pour le premier degré. Un second degré est prévu ensuite.

Pour obtenir le brevet il faudra

satisfaire à certaines performances minima dans les disciplines sportives de base et exprimer son adhésion aux principes de la Convention Culturelle Européenne.

Le modèle de l'insigne et les conditions d'obtention du brevet seront publiés le 1er décembre 1963.

L'Europe dans les ondes

La plupart des radiodiffusions diffusent régulièrement des émissions consacrées à l'unification européenne.

En France, la R.T.F. a émis chaque semaine depuis 1951 une brève chronique du Conseil de l'Europe diffusée directement des studios de la Maison de l'Europe à Strasbourg.

Dorénavant, profitant du re-manement des programmes de la R.T.F. et de l'intérêt croissant que le public porte aux

réalisations européennes, l'émission du Conseil de l'Europe est portée à dix minutes et sera diffusée le samedi en fin de matinée, immédiatement après la radio-scolaire. Les services européens de Strasbourg mettent au point en ce moment un programme d'émissions qui donneront un tableau des réalisations pratiques de l'Europe, réalisations nombreuses qui atteignent chacun de nous et dont souvent nous n'avons pas conscience.

L'émission aura lieu sur l'ensemble du réseau R.T.F. - Promotion, le samedi de 10 h. 55 à 11 h. 05, à partir du 26 octobre 1963, tant sur ondes moyennes qu'en modulation de fréquence. L'émission du mardi à 22 h. est supprimée.

Le prix de l'Europe à Aubenas

La Commission des Pouvoirs Locaux du Conseil de l'Europe, siégeant à Paris, a désigné la ville d'Aubenas (Ardèche) comme titulaire du Prix de l'Europe pour 1963.

Le Prix de l'Europe, qui consiste en un écu de bronze, un diplôme et une subvention, est attribué chaque année à une ou deux communes qui ont rendu des services éminents à la cause européenne. Les communes lauréates gardent l'écu de bronze pendant un an et en conservent par la suite une réplique.

Jumelée avec cinq autres communes des pays membres du Conseil de l'Europe, Aubenas est entrepris avec ces communes des relations extrêmement suivies. Elle a animé de nombreux échanges et contacts européens, des échanges épistolaires entre jeunes, et participé aux mouvements de solidarité en faveur de villes étrangères sinistrées.

Des drapeaux de l'Europe ont été attribués à Montagnée (Belgique), Boulogne-Billancourt et Troyes (France), Almelo (Pays-Bas), Breisach et Darmstadt (Allemagne), Borough of Maidenhead (Royaume-Uni), Locarno (Suisse).

L'ECRIVAIN EUROPÉISTE

DENIS DE ROUGEMONT, lauréat du Prix Rainier III

Le prix littéraire Rainier III 1963 a été attribué le 28 octobre à l'écrivain suisse Denis de Rougemont, européeniste vaincu.

Exceptionnellement, cette solennité, qui a lieu d'ordinaire au printemps à Monaco, s'est déroulée à l'automne à Paris, dans un salon de l'hôtel George V. L'Académie Française était représentée au sein du jury par Maurice Genevoix, Marcel Achard, Pierre Gaxotte, André Maurois, Marcel Pagnol, Henri Troyat. L'Académie Goncourt par Gérard Bauër, Roland Dorjels, Jean Giono. Il y avait aussi un nouveau juré, Gilbert Cesbron, le dernier lauréat du prix, nommé en remplacement d'Emile Henriot. Jacques Chenevière, représentant les écrivains suisses en langue française, se fit le grand champion de son compatriote, qui remporta la victoire sur deux autres écrivains étrangers de langue française, Françoise Mallet-Joris, Belge, et Eugène Ionesco, Roumain.

Né en 1906, Denis de Rougemont est connu comme écrivain et moraliste de tendances européennes. Il se fit connaître en 1934 par « Politique de la Personne ». Puis il publia « Le Journal d'un intellectuel en chômage » (1937) et « L'amour et l'Occident » (1939). Cet essai vient d'être réédité dans le Livre de Poche.

Au moment de l'occupation de Paris, Denis de Rougemont, alors mobilisé comme officier dans l'armée suisse, publia dans « La Gazette de Lausanne » un article profondément émouvant, qui témoignait d'une grande amitié pour la France.

Il passa ensuite les quatre autres années de guerre en Amérique, où il a acquis une grande autorité.

Il milita dans divers organismes de réconciliation internationale.

bulletin européen

Fondateur CONSTANTIN DRAGAN Directeur responsable : GIORGIO DEL VECCHIO
Direction Rédaction Largo Chigi, 19 - ROME
Tél. 671.260

ABONNEMENTS

Italie	Lires 2000	Etranger	Dollars 3,—
ABONNEMENT D'HONNEUR - 5000		ABONNEMENT D'HONNEUR, 10,—	
c/c postale Roma N. 1/16299			

Edité par: Europa S.d.r.l. et
Ente Civile Universitas Personarum Dragan - Venezia

Registr. Trib. Rome No. 2840 du 15/12/1951
STUDIO TIPOGRAFICO B. S. - P. DEL POPOLO, 3 - ROMA

bulletin européen

TRIBUNE LIBRE DE L'EUROPEISME

R O M E

Fondé en 1950 par CONSTANTIN DRAGAN

ont collaboré...

Konrad ADENAUER, Alexandre ARGYROPOULOS, Karl ARNOLD, A. BALLEYGUIER, G. W. de BALZAC, Edward BEDDINGTON BEHRENS, Julien BENDA, Lodovico BENVENUTI, Baron BOEL, Paul BONCOUR, Edouard BONNEFOUS, Henri BRUGMANS, Raoul BOSSY, Thomas W. BRADEN, Pietro CAMPILLI, Sénateur Giuseppe CARON, Edward CARRAN, Nino CASCINO, René CASSIN, L. E. CLOQUETTE, Elma DANGERFIELD, Michel DEBRE, A. DECLICH, Dino DEL BO Giorgio DEL VECCHIO, Carlos DE MONTOLIU, L. DURAND REVILLE, Constantin DRAGAN, Mircea ELIADE, G. van ESBROECK, W. N. EWER, Enrico FALCK, Raymond FRANKLIN, Pierre FRIEDEN, Paul GACHE, Grégoire GAFENCO, Enzo GIACCHERO, Amedeo GIANNINI, A. V. GIARDINI, Guido GONELLA, W. A. 't HART, Wladimir IONESCO, Stefano JACINI, Jerzi JANKOWSKI, Jacques DE JONG, G. KALLAY, Jacques KAYSER, Stanislav KOUTNIK, Pierre de LANUX, LARS J LIND, Ivan Matteo LOMBARDO, C. LOVERA DI CASTIGLIONE, Edouard LUDWIG, Harold MACMILLAN, J. N. MANZATTI, Alberto MARINELLI, Pierre MENDES FRANCE, Francis DE MIOMANDRE, Umberto MONICO, Albert MOUSSET, Roland MUESSER, Pier Fausto PALUMBO, Giuseppe Ugo PAPI, A. PAPLAUSKAS RAMUNAS, Giuseppe PELLA, Giovanni PERSICO, Pedro José PINILLOS, John POMIAN, Lucien RADOUX, Paul RAMADIER, Peter RATAZZI, Gonzague de REYNOLD, Jules ROMAINS, Joseph de ROOVER, Louis ROUGIER, Rémy ROURE, Lucien de SAINTE-LORETTE, A. G. SAMOY, Carlo SFORZA, André SIEGFRIED, Jacques TREMPONT, Pierre VINOT, Raymond WANNIER, Rivington R. WINANT, S.H.C. WOOLRICH, Paul Van ZEELAND.